



Webinaire SRAV

Réseaux de l'Education nationale et du Sport

Mardi 10 mai 2022

Bonjour !





La LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), votée en décembre 2019, prévoit la généralisation du Savoir Rouler A Vélo (SRAV) à l'horizon 2024.

Il s'agit pour les enfants (de 6 à 11 ans) **d'apprendre à se déplacer à vélo en autonomie, en particulier pour les déplacements scolaires** et autres déplacements de proximité. Cet objectif est à la fois stratégique pour le développement de la mobilité à vélo en France, avec des conséquences bénéfiques sur la santé et la responsabilisation des jeunes, la préservation de l'environnement et l'apaisement de l'espace public.

C'est un objectif très ambitieux car il réclame des moyens humains importants pour l'encadrement. Il nécessite aussi un effort de formation des encadrants car peu d'adultes ont eux-mêmes été formés à la mobilité à vélo.

En avril 2021, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un fonds de 21 M€ destiné à financer la formation des intervenants et les premières expériences.

Il est aujourd'hui lancé à l'occasion de ce webinaire !

A large green circle occupies the right side of the page. Inside the circle, the word 'Préambule' is written in a large, white, sans-serif font. Below the text is a white curved line representing a smiley face.

Préambule

Message d'Olivier Schneider, Président de la FUB et de SOFUB



" La reconnaissance de l'importance de la pratique du vélo dans l'éducation de la jeunesse est un enjeu important pour lequel la FUB et sa filiale SOFUB, qui porte le programme Génération Vélo, se mobilisent. En effet, le vélo est à la fois une activité et un moyen de se déplacer facilement accessible pour tous les enfants (quel que soit leur âge, leur lieu de résidence ou leur milieu social).

De même lorsque l'on parle d'éducation au partage de la route et au respect des règles de circulation, la pratique du vélo se révèle être un formidable levier d'éducation à la citoyenneté.

Elle permet d'agir concrètement et de façon ludique pour le développement d'une pratique physique régulière et de lutter contre la sédentarité et ses effets négatifs sur la santé tels que l'obésité ou d'autres formes d'affections dues au manque d'activité physique."

Présentation du programme **Génération Vélo**



1. Votre contact régional

1. Le programme

2. Les actions

3. Les outils

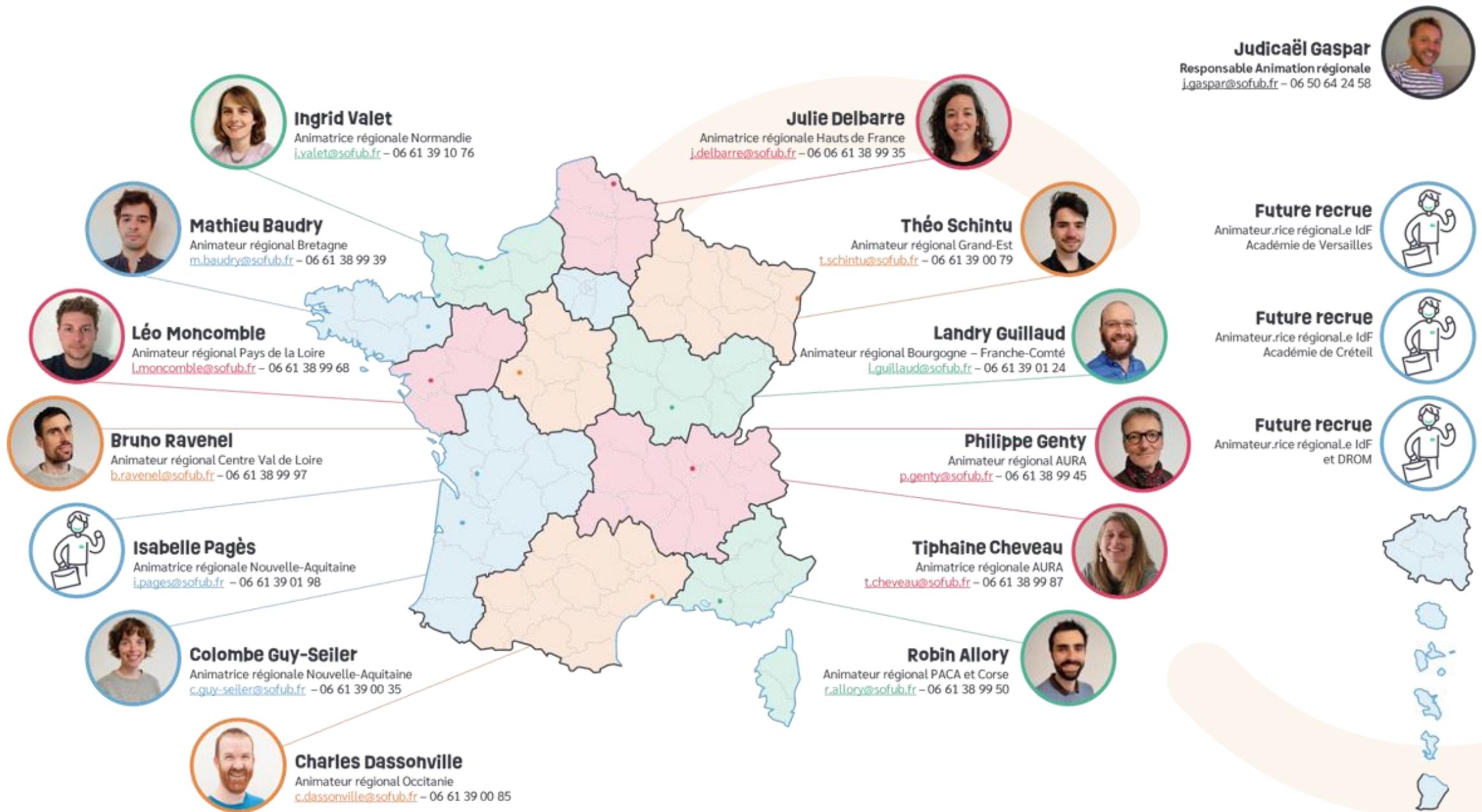
4. Le lancement



Vos animatrices et animateurs régionaux du programme Génération Vélo

**Votre
contact**





Judicaël Gaspar
Responsable Animation régionale
j.gaspar@sofub.fr – 06 50 64 24 58

Future recrue
Animateur.rice régionale IdF
Académie de Versailles

Future recrue
Animateur.rice régionale IdF
Académie de Créteil

Future recrue
Animateur.rice régionale IdF
et DROM

L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !

Vos animatrices et animateurs Génération Vélo



- Pourquoi Génération Vélo ?
- Un programme CEE

Le programme

Pourquoi **Génération Vélo**



Freins du SRAV

- Absence de financement national
- Méconnaissance du dispositif SRAV
- Vivier limité d'intervenants
- Conditions matérielles défavorables

Encourager les pouvoirs publics

- SRAV comme politique publique pro-vélo à part entière
- Internalisation de compétences par les collectivités (ETAPS etc.)
- Développement de politique publique pro-vélo sur d'autres thèmes (réparations, stationnements etc.)

Sensibiliser au concept de mobilité des enfants

- C'est lutter contre la sédentarité des jeunes et ses effets délétères sur la santé morale et physique
- C'est contribuer à inscrire durablement la pratique du vélo comme une solution de mobilité économe en énergie et efficace
- C'est répondre à l'aspiration de la jeunesse d'un monde plus respectueux de la planète
- Enfin, responsabiliser les enfants, c'est aussi les rendre acteurs de leur propre mobilité et de surcroît, ambassadeurs de l'écomobilité auprès des adultes et de leur entourage

Un programme CEE



Un programme porté par la FUB et SOFUB

- Financé par des entreprises privés « les obligés » dans le cadre de leur obligation CEE
- Sous le contrôle de la Direction Générale de l’Energie et du Climat (convention signée avec la MTE)

Un programme éligible aux certificats d’économie d’énergie (CEE)

- Au service de la mobilité active, de l’évolution des pratiques de mobilité
- Finance des actions définies, quantifiables, qui permettent de réaliser des économies d’énergie
- Des actions permettant de réaliser des actions supplémentaires, additionnelles
- Des contraintes administratives et financières à respecter (notamment plateforme, reporting)

Génération Vélo : un outil supplémentaire pour déployer le SRAV

- N’a pas vocation à être la seule source de financement du SRAV – Il vient en complément d’autres financements existants
- Cible principale les CM1 CM2
- Passe par les collectivités territoriales



- L'animation régionale
- Le co-financement d'interventions SRAV
- La formation d'intervenants

Ses 3 actions

Les 3 actions du programme **Génération Vélo**



Animation régionale

Participe aux
COFILS SRAV
départementaux

Mobilise l'ensemble
des acteurs du
l'écosystème vélo

Accompagne les collectivités
territoriales dans la
définition de leur projet

Déploie les actions du
programme et promeut
les pratiques

Formation d'intervenants

Former des
intervenants SRAV au
sein des collectivités

Permettre aux
intervenants SRAV des
partenaires de se
spécialiser, notamment
sur le bloc 3

Co-financement d'interventions

Inciter les collectivités à
déployer des actions de
SRAV ambitieuses

Inciter les collectivités à
inscrire le SRAV dans leurs
politiques publiques

Co-financer la réalisation de cycle SRAV par des
partenaires externes référencés

L'animation régionale



Participe aux COPILS SRAV départementaux

Mobiliser les collectivités

Mobiliser l'écosystème vélo dont les acteurs du SRAV

Déployer les actions du programme

- Participe à la mise en œuvre des plans d'actions départementaux
- Agir en **complémentarité**
- Rencontrer et conseiller des collectivités intéressées par le SRAV
- Organiser avec elles des **réunions de cadrage**
- Les mettre en relation avec les intervenants SRAV
- Leur proposer les deux actions du programme : **co-financement d'interventions** et **formations d'intervenants**
- Identifier des intervenants SRAV et leur permettre de **se référencer sur la plateforme**
- Les orienter vers une **formation d'intervenant (complète ou spécialisation bloc 3)** si nécessaire
- Proposer et gérer les **demandes de co-financements d'interventions SRAV**
- Orienter les futurs intervenants vers les **formations d'intervenants SRAV**

La formation d'intervenants SRAV



Contenu et durée de la formation : deux parcours :

- **Parcours complet - Blocs 1 à 3** (28h dont 3h en FOAD, ~ **4 jours**)
- **Parcours spécialisation - Bloc 3** (19h dont 3h en FOAD, ~ **2 jours**)

Public concerné : personnes ayant **vocation à dispenser le SRAV jusqu'au bloc 3**

- Issus des réseaux des partenaires du SRAV
- Issus des collectivités, établissements scolaires, ACM...

Modalités de déploiement : portée par **une 15aine d'OF répartis sur le territoire** (CREPS et OF des partenaires SRAV)

Prise en charge à 100 % des frais pédagogiques pour former 1 800 intervenants SRAV (de 2022 à 2024)

Le co-financement d'interventions



- Cycles SRAV couvrent les **trois blocs**, avec la possibilité d'avoir **des intervenants différents sur les 3 blocs**
- Réalisées par **un intervenant externe référencé** sur la plateforme Génération Vélo
- Réalisées dans le cadre **d'une prestation facturée à la collectivité**
- **Remboursement de 50%** du coût de l'intervention à la collectivité, sur présentation de justificatifs
- Un montant de **1 700 euros**, soit **850 euros de co-financement maximum**

Le référencement des intervenants



Référencement blocs 1 et 2

- CQP EMV **ou** BPJEPS « activités du cyclisme » **ou** DESJEPS/DEJEPS

OU

- Autres qualifications initiales **et** :
 - Formation d'intervenants SRAV des partenaires du SRAV
 - **Ou** formation d'intervenant SRAV dans le cadre de GV (complète ou module de spécialisation)
 - **Ou** expérience (20h de SRAV)

Référencement blocs 1, 2 et 3

- CQP EMV **ou** BPJEPS « activités du cyclisme » **ou** DESJEPS/DEJEPS

OU

Autres qualifications initiales **et** :

- Formation d'intervenant SRAV dans le cadre de GV (complète ou module de spécialisation)
- **Ou, formation.s d'intervenant des partenaires SRAV, suite à leur référencement par GV**

Autres qualifications initiales : diplômes professionnels permettant l'encadrement du cyclisme (voir fiche MS)

Je suis une collectivité : je souhaite bénéficier d'un **co-financement** pour des interventions SRAV



Je m'inscris sur la plateforme Génération Vélo

- **Formulaire d'inscription** sur la plateforme
- Je bénéficie d'une **réunion de cadrage**
- Je signe la **charte d'engagement**

Je précise mon projet

- **Nombre d'écoles et de classes/groupes d'enfants à former**
- Je peux prévoir des interventions chaque année sur la durée du programme (**1, 2 ou 3 ans**)

Je fais des demandes de financement

- Je précise les **modalités** de l'intervention
- Je sélectionne un **intervenant référencé**
- Je fournis un **devis**
- J'obtiens une **estimation du remboursement Génération Vélo**
- Je fais une **demande de financement**

La demande est validée par l'animateur régional

- **Validation des demandes de financement**
- Le projet de la collectivité pourra évoluer (modification du nombre d'interventions...)

Et après ?

L'action est réalisée, la collectivité rémunère l'intervenant, les factures sont mises en ligne ce qui déclenche le remboursement.



La plateforme et le site vitrine
Les documents cadre

Les outils



La plateforme et le site vitrine

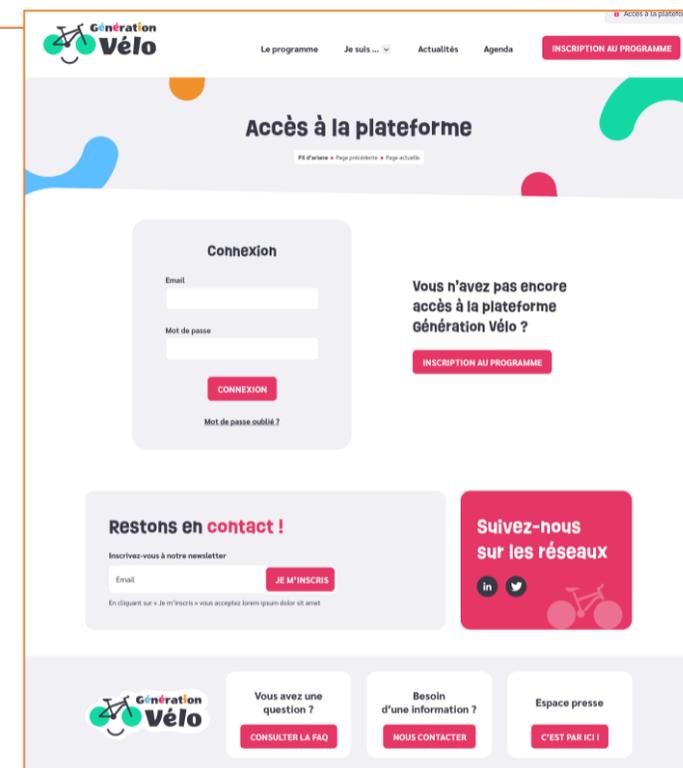
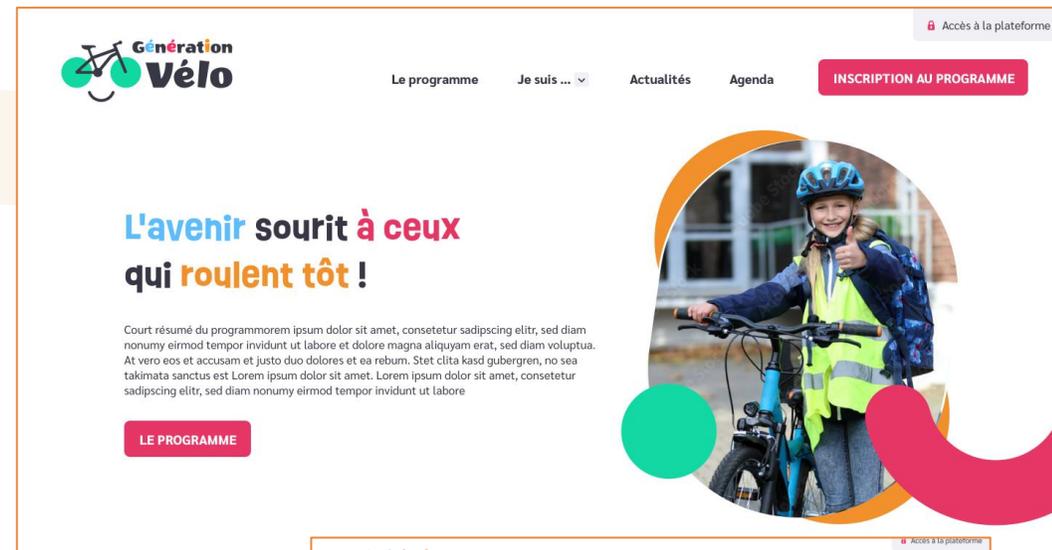
La plateforme permet :

- De présenter le programme Génération Vélo et son fonctionnement
- Aux **intervenants** de se référencer afin d'être sollicités par les collectivités
- Aux **collectivités** de s'inscrire pour :
 - rencontrer l'animateur régional et bénéficier d'une réunion de cadrage
 - faire des demandes de co-financement d'intervention SRAV
 - identifier des sessions de formation d'intervenants (lot 2)

Un outil de suivi quotidien :

- Sollicitation des collectivités, réunions de cadrage
- Demandes de référencement, de co-financement d'intervention
- Suivi des actions réalisées et financées

L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !



Les documents cadres

Pourquoi ?

- Identifier et expliciter les procédures
- Faire adhérer les potentielles collectivités et intervenants
- Baliser les contours des actions et leurs attendus
- Aider les parties prenantes à réaliser correctement leurs démarches

Quels documents ?

- Charte d'engagement de l'intervenant
- Charte d'engagement de la collectivité
- Fiche action « Cycle SRAV »
- Fiche action « Séance de préparation des accompagnateurs »
- Fiche « Modèle de devis »
- Fiche « Modèle de facture »
- Fiche « Référencement des intervenants »
- Fiche « Parcours bénéficiaire du programme »



Charte d'engagement de l'intervenant.e dans le programme Génération Vélo

Génération Vélo a pour objectif de **soutenir le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** sur le territoire national. Pour ce faire, le programme propose plusieurs actions à destination des collectivités, des associations, des établissements scolaires au titre desquelles : **la formation d'intervenants, d'accompagnants et le co-financement** de cycles SRAV.

Le Savoir Rouler à Vélo est un moyen concret pour agir en faveur de la pratique du vélo. Donner les clefs et l'habitude de circuler à vélo aux plus jeunes permet d'ancrer la pratique et de voir perdurer dans le temps ainsi que d'agir contre l'obésité et autres types d'affections induites par la sédentarité.

Les intervenants provenant aussi bien d'associations, que de clubs sportifs ou bien d'auto-entreprises ont de fait pour mission principale de dispenser des cycles SRAV aux enfants, dans le cadre de projets portés par les collectivités (voir la fiche « Critères de référencement »).

Des animateurs régionaux, dont la mission est de déployer le programme, accompagneront les collectivités et les intervenants dans la prise en main de Génération Vélo et de sa plateforme. Génération Vélo est porté par SOFUB et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il a pour visée de favoriser l'usage du vélo au quotidien dès le plus jeune âge et ainsi l'acquisition durable de bonnes pratiques de mobilités actives.

En signant cette charte, l'intervenant s'engage pour toute action à :

- **S'assurer d'avoir les autorisations nécessaires** pour intervenir auprès des enfants,
- **Indiquer les informations exactes le ou la concernant** lors du référencement sur la plateforme Génération Vélo,
- **Effectuer les modifications qui s'imposent dans les plus brefs délais** si ces informations venaient à évoluer (changement de coordonnées, de structure d'appartenance, de zone



Un webinaire départemental de présentation du programme va être régulièrement animé dans chaque département

Désormais chaque collectivité territoriale peut s'inscrire sur la plateforme Génération Vélo pour bénéficier des aides financières du programme :

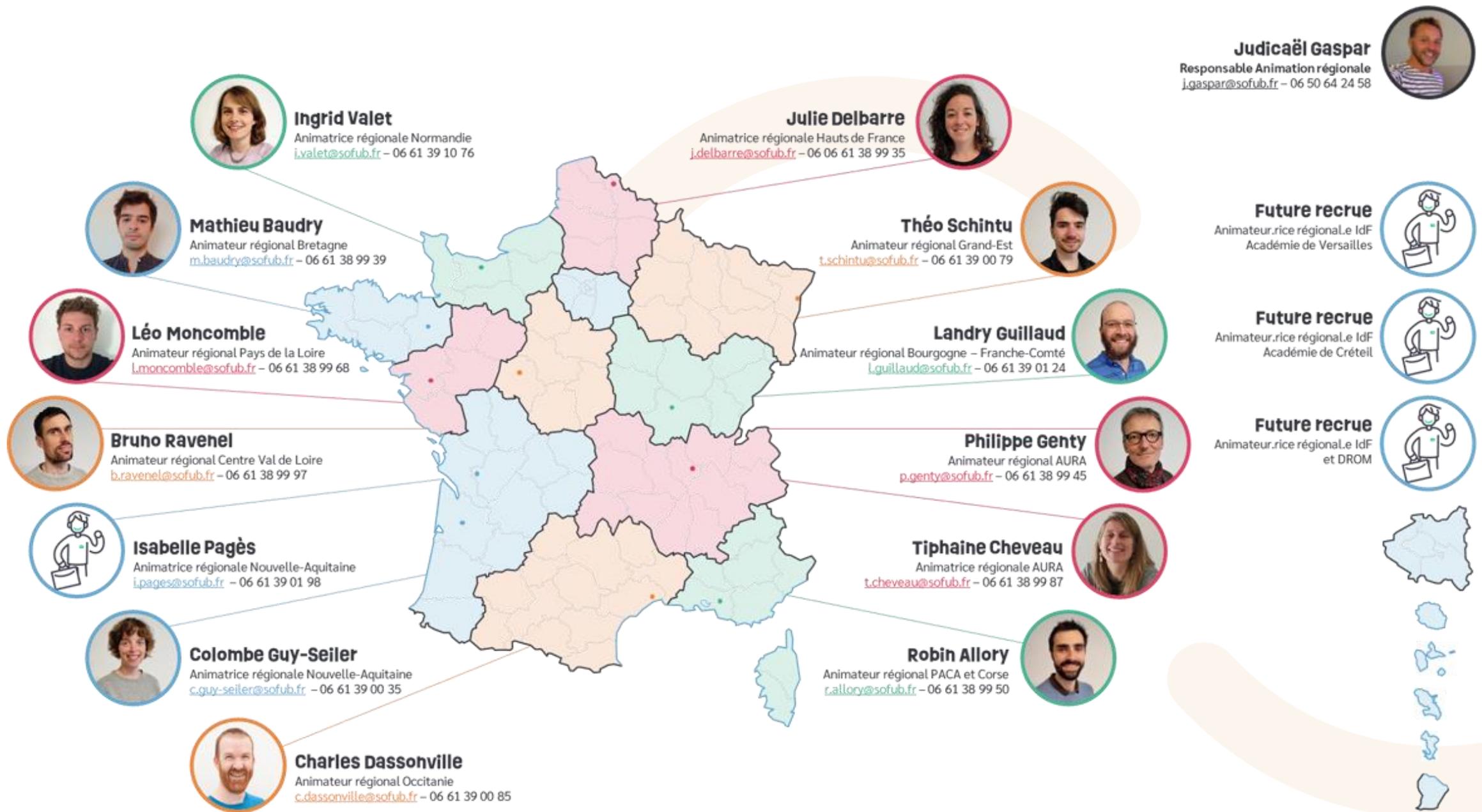
à hauteur de 100 % des frais pédagogiques pour la formation des intervenants

à hauteur de 50 % du coût de chaque intervention auprès d'enfants

Rendez vous sur www.generationvelo.fr !

**Merci pour
votre écoute**





L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !

Vos animatrices et animateurs Génération Vélo